



For immediate release

Press Release

The Leisure Card Requirement is Maintained for Restigouche North Minor Hockey Association

CAMPBELLTON, N.B., October 12, 2018 –The City of Campbellton has informed Restigouche North Minor Hockey that the requirements pertaining to the leisure card, as outlined in communications issued since the beginning of August, remain and will be enforced.

"Minor Hockey was informed that prior to securing any ice time, lists showing players' names and leisure card numbers must be submitted" said Mayor Stephanie Anglehart-Paulin. "We have allowed for tryouts to take place without cards in an effort to give associations time to get organized".

Minor Hockey is now refusing to submit the requested lists. They will therefore not be allocated any more ice time effective Sunday October 14 (last day of Initiation teams' evaluations). This will also impact pre-scheduled tournaments which were initially exempt from leisure card requirements. This exemption was however conditional to minor sports complying to the new system in place.

Minor sports associations were all offered help from the City with registrations. The intent was to help alleviate the pressure being put on volunteers by being present to deal with leisure card questions and comments.

Municipalities still have the opportunity to enter into an agreement with the City of Campbellton and pay the cost of leisure cards for their residents.

"We thank the associations who have made the effort to work with us. The Aquatika Swim Club is a good example. They have dealt with the new leisure card implementation in a very professional and organized manner. They have accepted the City's offer for help. They are now using the Memorial Regional Civic Centre swimming pool and are moving along with their programs".

- 30 -

MEDIA CONTACT : Stephanie Anglehart-Paulin
(506) 789-2727
mayor@campbellton.org



À publier immédiatement

Communiqué de presse

L'exigence de la carte de loisirs est maintenue pour l'Association du hockey mineur Restigouche-Nord

CAMPBELLTON, N.-B., LE 12 octobre 2018 – La Ville de Campbellton a informé l'Association de hockey mineur Restigouche-Nord que les exigences relatives à la carte de loisirs, telles que décrites dans les communications échangées depuis le début du mois d'août, demeurent et seront appliquées.

"Le hockey mineur avait été informé qu'avant de pouvoir réserver du temps de glace, ils devraient soumettre les listes indiquant les noms des joueurs et leurs numéros de cartes de loisirs", a déclaré la mairesse Stephanie Anglehart-Paulin. "Nous avons permis aux essais de se dérouler sans cartes afin de donner aux associations le temps de s'organiser".

Le hockey mineur refuse maintenant de soumettre les listes demandées. Ils ne se verront donc plus attribués de temps de glace à compter du dimanche 14 octobre (dernier jour des évaluations des équipes d'initiation). Cela aura également un impact sur les tournois préprogrammés qui étaient initialement exemptés des exigences de la carte de loisirs. Cette exemption était toutefois conditionnelle à ce que les associations respectent le nouveau système en place.

Les associations sportives mineures ont toutes reçues une offre d'aide de la Ville pour les inscriptions. L'intention était d'aider à atténuer la pression exercée sur les volontaires en étant présents pour traiter les questions et commentaires relatifs aux cartes de loisirs.

Les municipalités ont encore l'opportunité de conclure une entente avec la ville de Campbellton et de défrayer le coût des cartes de loisirs pour leurs résidents.

«Nous remercions les associations qui ont fait l'effort de travailler avec nous. Le club de natation Aquatika en est un bon exemple. La nouvelle carte de loisirs a été mise en place de manière très professionnelle et organisée. Ils ont accepté l'offre d'aide de la ville. Ils utilisent maintenant la piscine du Centre civique Mémorial régional et vont de l'avant avec leurs programmes ».

- 30 -

SOURCE : Stephanie Anglehart-Paulin, Mairesse
(506) 789-2727
mayor@campbellton.org